



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 23 Réunion électronique du 17/01/2023

Présents : LAULAGNET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Tournois autorisés :

- SAINT JEAN DE MUZOLS (futsal) :
U11 le 21 janvier 2023
U13 le 22 janvier 2023
- FC ANNONAY (futsal) :
U11 le 11 février 2023
U13 le 12 février 2023
- RCTT :
Tournoi vert futsal
U9 le 4 février 2023
U11 le 5 février 2023s
U13 le 4 février 2023
- CHATEAUNEUF DU RHONE :
Tournoi national Davy MANDRIN
U11 – U13 les 8-9 avril 2023
- EYRIEUX EMBROYE :
U 9 le 22 avril 2023

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22. **Mail :** competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

U6/U7

Vous trouverez dans la rubrique document les calendriers pour la phase printemps.

Merci de consulter les calendriers u7 dans la partie documents du district :

Des modifications sont apportées :

Poule 2

Poule 4

Poule 10

Poule 16

Poule 18

Date prochains plateaux U7 : samedi 28 janvier à 10h

Bonne reprise à tous

U8/U9

Pour la phase printemps : 3 niveaux de pratique

Vous trouvez dans la rubrique document les calendriers

Merci de consulter les calendriers u9 dans la partie documents du district :

Des modifications sont apportées :

Promotion :

Retrait : Bas Vivarais

Espoir :

Poule E

Poule F

Bourgeon :

Poule A

Poule F

Poule H

Les nouveautés apportent des changements qui perturbent nos habitudes, nous espérons que ces changements vont permettre à nos jeunes pousses de s'épanouir pleinement, nous vous souhaitons une bonne reprise.

Date prochains plateaux U9 : samedi 28 janvier à 13h30

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

PHASE PRINTEMPS :

Les clubs ont exprimé leurs souhaits pour la préparation de la phase printemps.

Les calendriers parus seront définitifs et permettront aux clubs de préparer leurs plannings pour cette deuxième partie de saison. Seuls les ajouts d'équipes susceptibles de combler les exempts pourront être étudiés.

Désidérata reçus : ACE FC, FC ANNONAY, ATHLETIC FOOT CEVENNES, US BAS VIVARAIS, ES BOULIEU les ANNONAY, CO CHATEAUNEUF DU RHONE, FC CHATELET, FC CHEYLARD, AS CORNAS, ENT CREST AOUSTE, FC DIOIS, US DROME PROVENCE, FC EYRIEUX EMBROYE, FC FELINES ST CYR, FC GOUBETOIS, FC HAUTERIVES GREAND SERRE, FC HERMITAGE, ES MALISSARD, RC MAUVES, FA MELAS LE TEIL, FC MONTELMAR, ES NORD DROME, ASF PIERRELATTE, US PONT LA ROCHE, US PORTES HAUTES CEVENNES, OL SALAISE RHODIA, AS ST BARTHELEMY DE VALS, AS SUD ARDECHE, RC TOURNON TAIN, AS VALLEE DOUX, VALLIS AUREA FOOT.

Ajouts équipes :

Niveau ESPOIRS :

Poule B : ST BARTHELEMY VALS A remplace Exempt 13.

Date prochains plateaux : Samedi 28 janvier 2023 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

1^{ère} Phase :

➤ Information D1 :

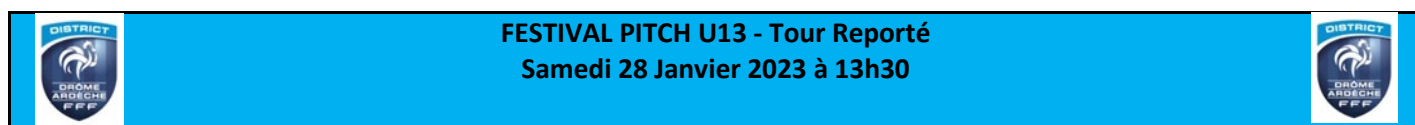
Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2023 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

Attention : la dernière journée de la 1^{ère} phase en D1 doit être **obligatoirement** jouée samedi 21/01/2023. En cas d'impraticabilité du terrain, merci de favoriser l'inversion de la rencontre ou de trouver un terrain neutre. Si la rencontre ne peut être jouée : aucun report autorisé, match perdu aux 2 équipes.

Festival PITCH U13 et Coupe Charles André :

Les rencontres n'ayant pas été jouées le 17/12/2022 sont reportées au 28/01/2022.

La journée du 28/01/2023 est quant à elle reportée au 18/02/2023.



POULE 2	POULE 9	POULE 12	POULE 14
St Jean Muzols 1	Malissard Et.S. 1	Rhone Crussol 07 2	Montelimar Us 2
O Salaise Rhodia 1	Hostun 2	O. Valence 1	Sud Ardeche F Av. 2
As Du Dolon 1	Portes Les Val Fc 1	Valence Fc 2	Pierrelatte 1
Hermitage Fc 1	Mours St Eusebe 2	Montelier Us 1	Montelimar Fc 1

POULE 16
U.S. Bas Vivarais 1
Montelimar Us 1
Montelimar Fc 2
Chateauneuf Rhone 2



COUPE CHARLES ANDRE U13 - Tour Reporté
Samedi 28 Janvier 2023 à 13H30



POULE 4
Bg Valence Fc 3
O. Valence 5
Ch.S.Isere 1
Rhone Crussol 07 4

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf>

pour la feuille de licences Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe QUINTIN

Le tirage des 1/8 de finale a été effectué par Claude BRESSON.

Les rencontres sont programmées le 19 mars 2023 à 10h00.

Consultez footclubs ou le site du District.

Coupe PESTRE

Le tirage des 1/8de finale a été effectué par Martine MOMBARD, responsable des U7, U9 et Mathilde REBOULLET responsable des U13.

Les matchs se dérouleront le 19 mars à 10h00.

Consultez footcubs ou le site du District

Pensez à faire rapidement vos demandes de changements de jour ou d'horaire

Championnat D3, D4, D5

Les poules D3, D4 et D5 sont disponibles sur le site ou footclubs.

1^{ère} journée le 29 janvier 2023.

Pensez à faire rapidement vos changements de jour ou d'horaire.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.

Rencontres reportées :

- En 18D1 :

U. MONTELIMAR S / BOULIEU ANN 1 au 18/02/2023.

FC PORTOIS 1 / CHAVANAY AS 1 au 18/02/2023.

VALLIS AUREA FOOT 1 / AS SUD ARDECHE 1 au 18/02/2023.

- En U18D2 :

MOURS ST EUSEBE US 2 / AS SUD ARDECHE 2 au 04/02/2023.

U. MONTELIMAR S 1 / ASF PIERRELATTE 1 au 04/02/2023.

FC PLATEAU ARDECHOIS 1 / AM.S DONATIENNE 1 au 04/02/2023.

RHONE CRUSSOL 07 2 / RUOMS OL 1 au 04/02/2023.

Les 2 poules en D3 et les 4 poules en D4 sont en ligne.

- En Coupe U18

Coupe Vivien BOUDRIER :

4ème tour /16ème de finale du 21 janvier 2023

La rencontre ASF PIERRELATTE 1 / ENT. S CHOMERACOISE est inversée du fait de la qualification de ENT. S CHOMERACOISE 1.

TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.